

20				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: INVESTERS

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Boulevard de la Woluwe N°: 45 Boîte:

Code postal: 1200 Commune: Woluwe-Saint-Lambert

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles francophone

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise BE 0405.083.876

DATE 05 / 01 / 1994 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

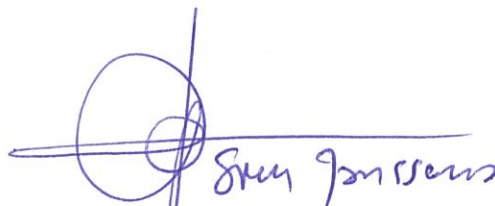
COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)
approuvés par l'assemblée générale du 07 / 05 / 2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2018 au 30 / 06 / 2018

Exercice précédent du 01 / 01 / 2017 au 31 / 12 / 2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent **ont** / ~~ne sont pas~~² identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 14 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1.1. 6.2. 6.3. 6.5. 6.7. 6.9. 7.1. 7.2. 8. 9. 10. 11. 12.


 Signature
 (nom et qualité)

Signature
 (nom et qualité)

¹ Mention facultative.
² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

Sophie Lambrighs
Av. des Sittelles 35, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Administrateur
31/08/2017 - 10/07/2018

Nicolas Vincent
Boulevard de la Woluwe 45, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Administrateur
31/08/2017 - 10/07/2018

YLKATT SPRL
N°: BE 0822.681.150
Avenue Charles Le Téméraire 5, 1300 Wavre, Belgique

Administrateur
31/08/2017 - 31/08/2023

Représenté(es) par:

Jean-Luc Colson
Avenue Charles Le Téméraire 5, 1300 Wavre, Belgique

FVW Consult SPRL
N°: BE 0836.150.886
Rue Peter Benoit 29, 1040 Etterbeek, Belgique

Administrateur
31/08/2017 - 31/08/2023

Représenté(es) par:

Filip Van Wijnendaele
Rue Peter Benoit 29, 1040 Etterbeek, Belgique

Callens, Pirenne, Theunissen & C° BVCV
N°: BE 0427.897.088
Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen, Belgique
N° de membre: B00003

Commissaire
09/05/2018 - 09/05/2021

Représenté(es) par:

Philip Callens

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~XXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	1.347.083,09	1.371.157,75
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	1.342.993,70	1.367.068,36
Terrains et constructions		22	1.284.441,24	1.267.774,34
Installations, machines et outillage		23	58.552,46	99.294,02
Mobilier et matériel roulant		24
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.1.3	28	4.089,39	4.089,39
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	620.828,63	527.246,13
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	8.913,97	2.350,29
Créances commerciales		40	8.913,97	2.350,29
Autres créances		41
Placements de trésorerie		50/53	88.719,03
Valeurs disponibles		54/58	604.880,99	429.253,23
Comptes de régularisation		490/1	7.033,67	6.923,58
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.967.911,72	1.898.403,88

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	1.457.629,61	1.412.443,17
Capital		10	62.907,16	62.907,16
Capital souscrit		100	62.907,16	62.907,16
Capital non appelé ⁴		101
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	1.349.536,01	1.349.536,01
Réserve légale		130	133.627,79	133.627,79
Réserves indisponibles		131
Pour actions propres		1310
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133	1.215.908,22	1.215.908,22
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	45.186,44
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges		164/5
Impôts différés		168

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	510.282,11	485.960,71
Dettes à plus d'un an	6.3	17
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	510.282,11	485.960,71
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	7.138,41	7.607,33
Fournisseurs		440/4	7.138,41	7.607,33
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	500.289,34	477.020,34
Impôts		450/3	500.097,62	476.828,62
Rémunérations et charges sociales		454/9	191,72	191,72
Autres dettes		47/48	2.854,36	1.333,04
Comptes de régularisation		492/3
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.967.911,72	1.898.403,88

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	141.654,27	920.173,70
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		662.523,25
Chiffre d'affaires*		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.4	62		53.547,24
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	69.336,98	34.727,95
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		1.354,12
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	3.709,04	4.127,39
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	161,78	
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	68.446,47	826.417,00
Produits financiers	6.4	75/76B	8,97	9.057,03
Produits financiers récurrents		75	8,97	9.057,03
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B		84,40
Charges financières récurrentes		65		84,40
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	68.455,44	835.389,63
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77	23.269,00	283.948,94
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	45.186,44	551.440,69
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	45.186,44	551.440,69

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	45.186,44	551.440,69
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	45.186,44	551.440,69
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
Affectations aux capitaux propres	691/2	551.440,69
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920	27.572,03
aux autres réserves	6921	523.868,66
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	(14)	45.186,44
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/7
Rémunération du capital	694
Administrateurs ou gérants	695
Employés	696
Autres allocataires	697

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.361.015,25
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	45.262,32	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	3.406.277,57	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.993.946,89
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	69.336,98	
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	2.063.283,87	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	1.342.993,70	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.089,39
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8385	
Autres mutations(+)/(-)	8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	4.089,39	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	4.089,39	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	662.523,25
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	662.523,25
Produits financiers non récurrents	(76B)
Charges non récurrentes	66	161,78
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	161,78
Charges financières non récurrentes	(66B)
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6503

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES		
Garanties constituées en leur faveur	9294
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

	Codes	Exercice
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502

	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)	
<i>Honoraires Commissaire</i>	3.000,00
.....
.....
.....

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

	Exercice
Avec des personnes détenant une participation dans l'entreprise	
Nature des transactions	
.....
.....
.....
Avec des entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation	
Nature des transactions	
.....
.....
.....
Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de l'entreprise	
Nature des transactions	
.....
.....
.....



RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base	Taux en %
Actifs	L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Principal Min. - Max. Frais accessoires Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement.....			
+ 2. Immobilisations incorporelles...			
+ 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*.....	L	NR	2.50 - 4.00 5.00 - 10.00
+ 4. Installations, machines et outillage*	L	NR	10.00 - 10.00 10.00 - 10.00
+ 5. Matériel roulant *.....	L		20.00 - 20.00 20.00 - 20.00
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 33.00 20.00 - 33.00
+ 7. Autres immobilisations corp.*			

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

